



Légende

Limite de zone ou de secteur

- Zone A
- Zone N (N, NL, Ne)
- Zone UA (UA, UAJ)
- Zone UB (UB, UBj)
- Zone UC
- Zone US (US, USC, USca)
- Zone UX (UX, UXd, UXf)

- Élément de paysage à protéger (L.151-23 du code de l'urbanisme)
- Élément de patrimoine à protéger (L.151-19 du code de l'urbanisme)

- Espace boisé classé
- Élément de paysage à protéger (L.151-23 du code de l'urbanisme)
- Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation
- Périmètre de protection relatif à l'application du Règlement Sanitaire Départemental
- Secteur de taille et de capacité d'accueil limitées
- Zone inondable (Atlas des zones inondables)
- Emplacement réservé

Libellé	Bénéficiaire
Emplacement réservé n°01: Élargissement de la voie et amélioration de la circulation	Commune
Emplacement réservé n°02: Création d'un parking	Commune
Emplacement réservé n°03: Opération de sécurité	Commune

Guainville

PLAN LOCAL D'URBANISME

Règlement graphique

Echelle: 1/2000e

Adopté le: 19 avril 2018

Enquête publique: du 26 août au 28 septembre 2018

Approuvé le: 06 décembre 2018

Mairie de Guainville
33 rue du Bourg
28005 Guainville
Tel. 02 37 64 06 24
mairie.guainville@drone.fr

Agglo Dreux
Agglo du Pays de Dreux 4 rue de Châteaurenard - BP 20157 - 28013 Dreux Cedex - www.dreux-agglo.com

0 125 250 Mètres

© Agglo du Pays de Dreux
Aménagement, Équilibre du Territoire et Transport
Conception: Elisabeth REYRON, S2C
Date: 23/11/2018
Source: DGFIP Caennaise 2017
© IGN 2017 Topo 421